

CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Vous êtes toutes et tous invités au dépôt de gerbe et à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945. La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.

Les horaires :

10h45 dépôt de gerbe au monument aux morts de Parves

11h30 cérémonie au monument aux morts de Nattages

Les pompiers de Parves et Nattages seront présents.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment important de mémoire.

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Il y a quelques mois, le Conseil municipal a pris l'initiative d'engager une procédure de révision de son PLU (approuvé en 2019) dans l'objectif de réduire la zone NERC (zone destinée à l'exploitation des ressources naturelles et des énergies renouvelables). Il s'agit de rendre à l'agriculture et à la nature l'ensemble des parcelles non concernées par l'emprise de la centrale photovoltaïque et du projet d'ouverture d'une carrière. Ce déclassement a fait l'objet d'une étude faune flore, et d'une analyse des services compétents (Etat, Région, ARS, Chambre d'agriculture, etc.). Il arrive aujourd'hui en enquête publique.



Le calendrier de cette enquête est le suivant :

Mardi 14 mai : ouverture de l'enquête publique.

Vendredi 17 et mardi 28 mai : permanences du commissaire en mairie de 14h à 16h

Vendredi 14 juin 16h00 : fin de l'enquête

Vendredi 14 juin 16h30 : fermeture du registre et récupération des doléances par le commissaire.

Durée de l'enquête : 30 jours

Les doléances sont possibles par voie postale, mail, sur le registre aux heures d'ouverture de la mairie ainsi que durant les permanences du commissaire enquêteur.

RÉUNION PÔLE CULTUREL - CAFÉ ASSOCIATIF LE 14 MAI

Les travaux du futur « Pôle culturel - café associatif » ont commencé et devraient se poursuivre jusqu'en novembre 2024.

Vous êtes président-e d'association de la commune, bénévoles ou êtes une personne motivée par le projet, vous êtes conviés **mardi 14 mai à 19h** dans la salle du conseil à une première réunion d'informations.

L'objectif de cette première rencontre est de constituer un ou plusieurs groupes de réflexion, composé d'un membre de chaque association, et de bénévoles, pour réfléchir sur les différents thèmes dont la liste n'est pas exhaustive :

trouver un nom à ce nouvel espace, établir des règles de fonctionnement et d'utilisation des locaux, l'animation des lieux, le fonctionnement du café associatif, le fonctionnement du bar, des jeux de société, la vente de produits locaux etc...

Et également reconstruire une nouvelle fresque murale avec un appel à projets.





LE DOSSIER DU MOIS

CHATS ERRANTS

De nombreux chats errants sont présents sur la commune, créant de nombreux désagréments. Evitez de les nourrir sans quoi ils viendront de plus en plus nombreux aux points de nourriture, se battront, se reproduiront entraînant vite une situation ingérable.

Aux propriétaires de chats, nous rappelons que la législation vous oblige à identifier votre animal.

Devant une prolifération de chats dans le secteur du faubourg et de l'église, la commune a pris la décision, validée en conseil municipal, de signer une convention avec l'association « Les chats errants de Bugey Sud » pour la stérilisation et l'identification de chats errants (19 chats stérilisés à ce jour).

Cette action a un coût (environ 100€ par chat) et l'objectif de la commune n'est pas de stériliser tous les chats errants de la commune aussi nous renouvelons notre demande de ne pas nourrir les chats errants et de veiller à vos félins lorsqu'ils sortent sans être stérilisés.



ATELIERS NUMÉRIQUES :

Ils reprennent ! Vous trouverez les thèmes abordés ainsi que les dates ci-contre. Tous ces ateliers se déroulent dans la salle du conseil en mairie.

N'hésitez pas à vous inscrire, ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Contactez Aurore Pugin-Bron, conseillère numérique de la Communauté de communes au 06 26 43 34 67 ou par mail à conseillers-numeriques@cbugeysud.com



Jeudi 17 mai 14h-15h30

Gérer ses cookies et ses favoris



Jeudi 30 mai 14h-15h30

Nettoyer son smartphone : supprimer des applications, des fichiers téléchargés, fermer ses onglets...



Jeudi 13 juin 14h-15h30

Comment installer une application et lire un QR Code avec votre smartphone.



Jeudi 27 juin 14h-15h30

Scanner et envoyer un document avec son smartphone.

MARCHÉ DES PÉPITES



Après le succès de l'édition de l'année passée, le nouveau marché des pépites se tiendra le **dimanche 16 juin** prochain : réservez votre date !

Si vous souhaitez participer à cette édition, n'hésitez pas à contacter Emilie et Amandine à pépitespartages@gmail.com

SOIRÉE KARAOKÉ

Rendez-vous le **vendredi 24 mai** dès 19h pour une soirée Karaoke de qualité en présence d'un foodtruck. Le karaoke est assuré par KARAFUN (Thorsten Schoenherr), le foodtruck est l'Ain Chtite Fringale (friterie / burgers).

Cette soirée est organisée par la commission culturelle.



Mairie de Parves-et-Nattages

67 route de Sorbier
01300 Parves-et-Nattages

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 14h à 17h
- le mardi de 14h à 18h
- le jeudi de 14h à 16h30
- le vendredi de 14h à 18h

04.79.81.27.54

mairie@parvesetnattages.fr

Merci de privilégier la version numérique pour tous vos documents d'urbanisme

Pour recevoir ou consulter les nouvelles de la commune en temps réel, pensez à Panneaupocket sur smartphone (voir ci-contre) ou sur ordinateur en suivant le lien :

<https://app.panneaupocket.com/ville/2135285813-parves-et-nattages-01300>

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms
15	17	18	114

La commune dispose de deux défibrillateurs automatisés externes en accès libre en cas de besoin :

- ⇒ Un à l'école
- ⇒ et l'autre sur le mur de la bibliothèque municipale (ancienne mairie).

